

COLLECTIF « ENSEMBLE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS »



01 45 49 52 06 / contre.la.traite@secours-catholique.org / www.contrelatraite.org

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 18 AVRIL 2013



Paris, le 6 mai 2013

Relevé des conclusions :

- I- **Actualité**
- II- **Eléments d'informations** concernant diverses réunions, invitations et conférences présentées par les membres du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains »
- III- Projet de loi portant transposition dans le droit français de la **directive 2011/36/UE du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2011**
- IV- **Journée européenne de lutte contre la Traite des êtres humains** (18 octobre 2013)
- V- Réflexion sur le **site internet du Collectif**

Annexes :

1. « Impact du projet de loi de transposition de la directive 'Traite' », **étude d'impact d'Hors La Rue** sur le Projet de loi portant diverses dispositions d'adaptation dans le domaine de la justice en application du droit de l'Union européenne et des engagements internationaux de la France (pour le projet de loi, voir : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/projets/pl0736.asp>)
2. Compilation des passages **sur la traite** de l'Etude d'impact présentée par le **ministère de la Justice** en accompagnement du Projet de loi portant diverses dispositions d'adaptation dans le domaine de la justice en application du droit de l'Union européenne et des engagements internationaux de la France (pour l'étude d'impact complète, voir : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/projets/pl0736-ei.asp>)
3. Journal officiel - Arrêté de nomination du Comité d'orientation de la MIPROF
4. Journal officiel - Arrêté de nomination de la Secrétaire générale de la MIPROF
5. Ministère des droits des femmes - Articles sur la MIPROF
6. Bulletin d'inscription pour la prochaine réunion du Collectif
7. Projet de lettre MIPROF à Mme E. Moiron-Braud. Copie Mr E. Panloup.

Prochaine réunion :

- La prochaine réunion du Collectif aura lieu **le mardi 4 juin**, de 10h à 12h00 au Secours Catholique, 106 rue du Bac, 75007 Paris. Elle se déroulera en salle Sidoine (accès dans la cour).

Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains »

Coordination du Collectif : Geneviève Colas - 06 71 00 69 90 - Secrétariat : Ellina Barbuat - 01 45 49 52 06

contre.la.traite@secours-catholique.org - www.contrelatraite.org

I. Actualité

I.1 Des nouvelles de la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIFROP)

Mr Eric Panloup, qui était Conseiller Traite des êtres humains pour la Représentation permanente de la France auprès de l'Office des Nations unies et de l'OSCE à Vienne, a été nommé à la tête de la Coordination nationale de lutte contre la traite des êtres humains. Mr Eric Panloup fait partie de la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF).

La MIPROF, rattachée au ministère des Droits des femmes, a été créée par décret du 3 janvier 2013 à partir de l'exemple de l'Observatoire des violences faites aux femmes mis en place en 2002 en Seine-Saint-Denis (Ernestine Ronai, qui en est la responsable, fait également partie de la MIPROF). Le Comité d'orientation de la MIPROF a été nommé par arrêté du 3 avril 2013. Il est composé de Mme Mélanie Gratacos, Mme Béatrice Bertrand, Mme Amel Arvin Berod, Mme Sylvie O'dy, Mme Suzy Rojzman, M. Pierre Foldes, Mme Fatiha Mlati, M. Patrick Poiret, Mme Caroline Rey-Salmon. La Secrétaire générale de la MIPROF a par ailleurs été nommée par arrêté du 8 avril 2013. Il s'agit de Mme Elisabeth Moiron-Braud.

Dans ce contexte de mise en place de la Coordination nationale de lutte contre la traite des êtres humains et de la MIFROP, et dans le but d'éclaircir certaines interrogations concernant ces structures, le Collectif souhaite adresser un courrier à Mme Elisabeth Moiron-Braud avec copie à M. E. Panloup pour faire part de ses interrogations et de ses souhaits.

En effet, le Collectif s'interroge sur les fonctions de ces structures, et tout particulièrement en ce qui concerne l'élaboration d'un Plan gouvernemental de lutte contre la traite des êtres humains et la mise en œuvre du Plan national de lutte contre la traite des êtres humains.

Le Collectif appelle également la Coordination nationale de lutte contre la traite des êtres humains et la MIPROF à préciser les modalités selon lesquelles leurs travaux seront organisés, en termes de moyens, de priorités et de calendrier. Parmi les ressources de la MIPROF et de son Comité d'orientation figure notamment la diversité des profils qu'ils réuniront et le Collectif souhaite obtenir des informations sur la représentation des différents ministères impliqués, ainsi que sur la présence de spécialistes respectifs des thèmes des violences faites aux femmes et de la traite des êtres humains (sous toutes ses formes, concernant femmes, hommes, enfants) au sein de la MIPROF.

Enfin, le Collectif souhaite pouvoir établir un contact avec la MIPROF dont la Coordination nationale de la lutte contre la traite des êtres humains, et souhaite solliciter une rencontre avec la Secrétaire Générale de la MIPROF et le coordinateur National de la lutte contre la traite des êtres humains.

A suivre : Voir le courrier à Mme Elisabeth Moiron-Braud et en copie à Mr Eric Panloup, à valider par retour d'ici le mardi 7 mai 17h.

II. Eléments d'informations concernant diverses réunions, invitations et conférences présentées par les membres du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains »

II.1 Elaboration d'un partenariat entre l'Armée du Salut et l'association Hors la rue

Les deux structures élaborent un partenariat grâce auquel des jeunes recueillis par l'association Hors la rue seraient hébergés et suivis par l'Armée du Salut qui dispose d'un centre d'accueil de 70 places en cours d'agrandissement. Cela répondrait en particulier aux besoins pour des mineurs victimes de traite.

II.2 Colloque « Argent criminel de la traite prostitutionnelle » organisé par la Fondation Scelles

Le colloque, sous le patronage de Madame Chantal Jouanno, Sénatrice de Paris, aura lieu le 24 mai 2013, de 9h à 13h, au Palais du Luxembourg (salle Monnerville).

La Fondation Scelles alimente par ce colloque une réflexion sur les thèmes centraux de la mondialisation et de la marchandisation, inhérents à **la traite prostitutionnelle**.

Le colloque sera composé de 4 tables-ronde. Chaque table-ronde sera animée par un intervenant, un journaliste et un modérateur. De nombreux représentants politiques, institutionnels, et des media sont attendus, pour un colloque qui rassemblera plus d'une centaine de personnes.

II. 3 Colloque « Accompagnement en formation pour les personnes en situation de prostitution » organisé par l'Amicale du Nid

Le colloque aura lieu le 25 juin 2013. Il est organisé à l'occasion de la clôture d'un projet sur l'accompagnement vers la formation des personnes en situation de prostitution.

II.4 Organisation de l'événement « Abolition citoyenne du système prostitueur » par le Collectif Abolition 2012, le samedi 13 avril 2013 à Paris

Les 54 associations du Collectif Abolition 2012 et 500 participants, dont de nombreuses personnalités publiques et politiques, se sont rassemblées pour appeler à l'adoption d'une loi globale abolitionniste reconnaissant la prostitution comme une violence et incluant l'interdiction de l'achat de tout acte sexuel.

III- Projet de loi portant diverses dispositions d'adaptation dans le domaine de la justice en application du droit de l'Union européenne et des engagements internationaux de la France

Les articles 1 et 2 du projet de loi visent à transposer dans le droit français les dispositions de la directive européenne 2011/36/UE du 5 avril 2011. Il a été présenté à l'Assemblée nationale le 20 février 2013 et sera discuté en séance publique le 15 mai 2013. De ce fait, les membres du Collectif ont à nouveau abordé la question du plaidoyer à mener autour de ce texte auprès du Parlement. Le projet de loi modifie le Code pénal en élargissant les éléments constitutifs d'une infraction de traite, et définit la traite des mineurs. Il modifie également le Code de procédure pénale en étendant à l'infraction de traite des dispositions en faveur de la protection des mineurs. Cependant, le projet de loi pose plusieurs problèmes. C'est le cas du déclenchement, sur décision du préfet, d'une protection des mineurs reconnus victimes de la traite, qui n'est pas systématique mais seulement possible dans le projet de loi, contrairement aux dispositions de la Convention de Varsovie. C'est également le cas du spectre de structures auxquelles l'identification des victimes de la traite échoit, qui pose également problème car s'il inclut les forces de l'ordre et la justice, il exclut le milieu associatif, ce qui ne permet pas d'englober toutes les situations qui peuvent être rencontrées dans des cas de traite des êtres humains, ni toutes les dispositions de la Convention de Varsovie.

A suivre : Poursuivre la réflexion sur le plaidoyer à partir de l'étude d'impact d'Hors la Rue (Annexe 1) et de la compilation par Hors la Rue des passages relatifs à la traite de l'étude d'impact du ministère de la Justice pour le Parlement (Annexe 2), et se renseigner sur l'élaboration d'autres documents par les autres membres du Collectif.

IV. Journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains (18 octobre 2013)

Le Collectif pourrait participer à l'organisation d'un événement à l'occasion de cette Journée et s'est interrogé sur les modalités que celui-ci pouvait prendre. Au vu de leur évolution récente, le Collectif a émis l'idée d'interroger la Coordination nationale de lutte contre la traite des êtres humains et la MIPROF sur l'éventuelle organisation d'un événement national auquel le Collectif pourrait prendre part, bien que les délais semblent désormais très courts. .

A suivre : Voir ce qui est prévu par la Coordination nationale de lutte contre la traite des êtres humains et la MIPROF. Poursuivre la réflexion sur l'organisation d'un événement à l'occasion de la Journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains.

V. Réflexion sur le site internet du Collectif

Le Collectif dispose depuis bientôt 5 années d'un site internet (<http://www.contrelatraite.org/>), outil informatique traitant de l'actualité, des publications et des actions menées dans le domaine de la lutte contre la traite des êtres humains par les associations membres. Ce site, vitrine du Collectif, aurait besoin d'être repensé afin de mieux incarner le Collectif, qui a évolué depuis sa création.

Le Secours catholique recherche actuellement un stagiaire pour préparer cela. Les discussions sur la réactualisation du site Internet auront lieu après l'arrivée de ce stagiaire.

Participants à la réunion du 18 avril 2013 :

Amicale du Nid, Hélène de Rugy
Armée du Salut, Jane Paone
ECPAT France, Magali Fabre
Fondation Scelles, François Vignaud
Planète Enfants, Stéphanie Selle
Secours Catholique et coordination du Collectif, Geneviève Colas
Secours Catholique, Ellina Barbuat
Secours Catholique, Marcello Palumbo

Compte-rendu réalisé par Ellina Barbuat,
pour le secrétariat du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains »